



Rapport AMAZONA n° 8.



INTERET AVIFAUNISTIQUE DES SALINES DE LA DESIRADE



Novembre 2005

**Anthony LEVESQUE
Labrousse
97190 Le Gosier**

SOMMAIRE :

Remerciements

Introduction.....	p.1
I – Protocole.....	p.1
II – Résultats.....	p.2
III – Menaces.....	p.6
IV - Propositions de gestion.....	p.8
Conclusion.....	p.10

Remerciements :

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Monsieur le Maire de la Désirade pour la confiance témoignée à l'égard d'AMAZONA pour mener ce suivi. Merci également à Alain Saint-Auret, à Marion Ukena et Hubert qui ont tous rendu mes différents séjours sur l'île de la Désirade à la fois plus pratiques et aussi plus conviviaux. Enfin, merci à Aline pour son aide sur le terrain.

Introduction

La Désirade, l'île la plus à l'est de l'archipel guadeloupéen, occupe une superficie de 24 km² pour 11 kms de long. Le climat y est un des plus secs de la Guadeloupe et la population est estimée à environ 1600 habitants.

De part ses caractéristiques et ses atouts paysagers, géologiques et naturels, la Désirade a de quoi jouer la carte du « tourisme vert ». En effet, elle possède déjà une Réserve Naturelle (les îlets de la Petite-Terre) depuis 1998 et à un projet très sérieux de création de la première réserve naturelle géologique en Outre-Mer.

La Désirade possède sur l'île principale deux salines d'environ un et deux hectares.

Les salines et la mangrove ont souvent été considérées comme des milieux hostiles à l'homme où pullulent les moustiques et règnent des odeurs nauséabondes. Ces visions négatives de ce type de milieu commencent heureusement à évoluer quelque peu.

On s'est en effet rendu compte que les salines et la mangrove jouent un rôle très important dans le cycle biologique de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux notamment.

A la demande de Monsieur le Maire de la Désirade, l'association AMAZONA a mené un suivi de ces salines. Après la présentation du protocole nous aborderons les résultats ainsi que quelques réflexions sur des mesures de gestion envisageables.

I – Protocole

Le temps imparti pour cette étude ayant été très court, un suivi sur un cycle annuel complet n'a pas été possible. Cependant, comme sur toutes les salines de l'archipel, le pic de passage des oiseaux se situe lors de la migration post-nuptiale, à savoir d'août à octobre.

En 2005, nous avons donc effectué trois comptages sur la saline des Sables et quatre sur la saline du Bourg. Quelques données de l'année 2004 seront aussi intégrées à cette analyse.

Le matériel utilisé était composé d'une paire de jumelles Leica 10X32 et d'une longue-vue Swarosky munie d'un zoom X20-60. Les déplacements d'une saline à l'autre ont été réalisés en voiture afin d'éviter que les oiseaux ne se déplacent et ainsi limité les doubles comptages ou les omissions.

II – Résultats

Au total, 52 espèces d’oiseaux ont été recensées (Cf. tableau 1) sur les salines ou à proximité immédiate. Sur ce total, la présence d’une trentaine d’entre elles est directement liée à la présence de ces salines. C’est une diversité relativement intéressante surtout si l’on prend en considération que ce résultat n’a été obtenu que grâce à trois et quatre comptages sur une courte période.

Tableau 1 : Liste des oiseaux observés sur ou à proximité des salines de la Désirade.

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut
ANATIDAE		
<i>Anas discors</i>	Sarcelle à ailes bleues	mi
<i>Anas carolinensis</i>	Sarcelle à ailes vertes	mi
FREGATIDAE		
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	séd/nni
ARDEIDAE		
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	séd/nni
<i>Butorides virescens</i>	Héron vert	ni/séd
<i>Egretta thula</i>	Aigrette neigeuse	séd/nni
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	séd/nni
<i>Nycticorax violaceus</i>	Bihoreau violacé	ni/séd
THRESKIORNITHIDAE		
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	mi
ACCIPITRIDAE		
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	mi
RALLIDAE		
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d’eau	ni/séd
<i>Porzana carolina</i>	Marouette de Caroline	mi
CHARADRIIDAE		
<i>Charadrius semipalmatus</i>	Gravelot semipalmé	mi
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	mi
<i>Pluvialis dominica</i>	Pluvier bronzé	mi
RECURVIROSTRIDAE		
<i>Himantopus mexicanus</i>	Echasse d’Amérique	ni/mi
SCOLOPACIDAE		
<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semipalmé	mi
<i>Calidris minutilla</i>	Bécasseau minuscule	mi
<i>Actitis macularia</i>	Chevalier grivelé	mi
<i>Tringa flavipes</i>	Petit Chevalier	mi
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepièrre à collier	mi
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	mi
<i>Calidris fuscicollis</i>	Bécasseau à croupion blanc	mi
<i>Calidris melanotos</i>	Bécasseau à poitrine cendrée	mi
<i>Calidris himantopus</i>	Bécasseau à échasse	mi

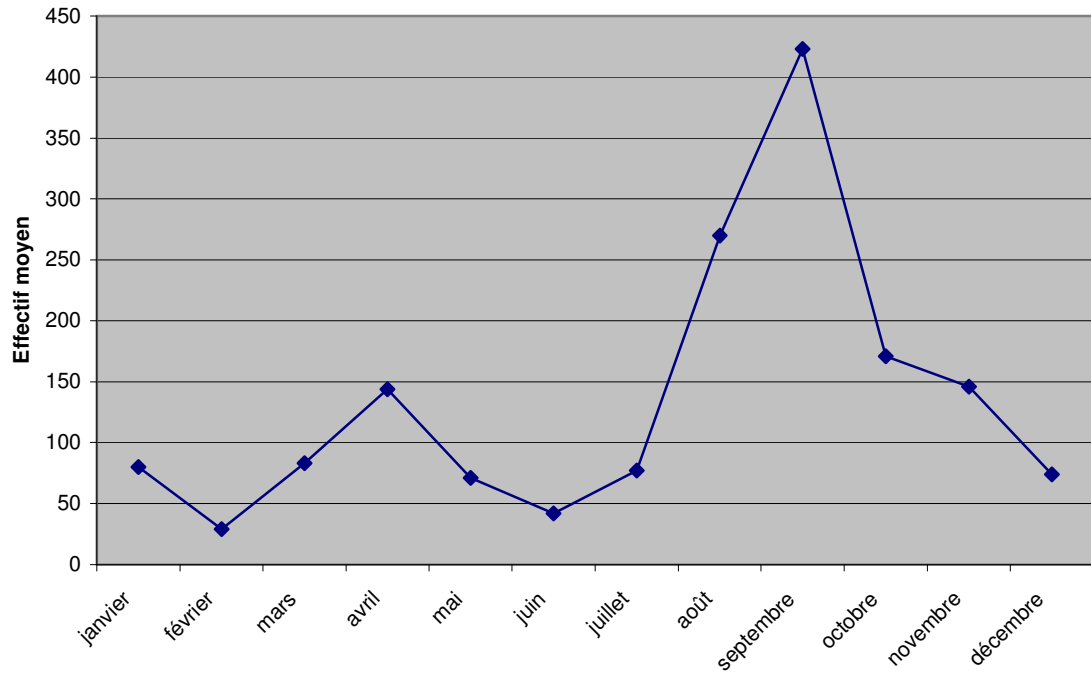
<i>Tringa melanoleuca</i>	Chevalier criard	mi
<i>Limnodromus griseus</i>	Bécassin à bec court	mi
<i>Tringa solitaria</i>	Chevalier solitaire	mi
<i>Gallinago delicata</i>	Bécassine de Wilson	mi
LARIDAE		
<i>Larus atricilla</i>	Mouette atricille	mi
<i>Sterna antillarum</i>	Petite Sterne	mi
COLUMBIDAE		
<i>Zenaida aurita</i>	Tourterelle à queue carrée	ni/séd
<i>Columbina passerina</i>	Colombe à queue noire	ni/séd
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	ni/séd
CUCULIDAE		
<i>Coccyzus americanus</i>	Coulicou à bec jaune	mi
<i>Crotophaga ani</i>	Ani à bec lisse	ni/séd
TROCHILIDAE		
<i>Orthorhynchus cristatus</i>	Colibri huppé	ni/séd
<i>Eulampis holosericeus</i>	Colibri falle-vert	ni/séd
ALCEDINIDAE		
<i>Ceryle alcyon</i>	Martin-pêcheur d'Amérique	mi
TYRANNIDAE		
<i>Tyrannus dominicensis</i>	Tyran gris	ni/séd
<i>Elaenia martinica</i>	Elénie siffleuse	ni/séd
VIREONIDAE		
<i>Vireo altiloquus</i>	Viréo à moustaches	ni/séd
<i>Vireo olivaceus</i>	Viréo à œil rouge	mi
HIRUNDINIDAE		
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	mi
MIMIDAE		
<i>Mimus gilvus</i>	Moqueur des savanes	ni/séd
<i>Margarops fuscus</i>	Moqueur grivotte	ni/séd
PARULIDAE		
<i>Dendroica petechia</i>	Paruline jaune	ni/séd
<i>Dendroica striata</i>	Paruline rayée	mi
COEREBIDAE		
<i>Coereba flaveola</i>	Sucrier à ventre jaune	ni/séd
EMBERIZIDAE		
<i>Tiaris bicolor</i>	Sporophile face noire	ni/séd
<i>Loxigilla noctis</i>	Sporophile rouge-gorge	ni/séd
ICTERIDAE		
<i>Quiscalus lugubris</i>	Quiscale merle	ni/séd

Les effectifs d'oiseaux d'eau observés sur les salines sont relativement intéressants (Cf. tableau 2). En effet, jusqu'à 323 individus de 21 espèces différentes étaient présents le 25/09/2005 sur l'ensemble des deux salines. De toute évidence, ces salines fournissent aux oiseaux d'eau les mêmes conditions d'accueil qu'un site comme la Pointe des Châteaux et probablement avec une phénologie comparable (Cf. tableau 3), à savoir avec un pic principal en septembre lors de la migration post-nuptiale. Il est certain qu'un suivi plus régulier permettrait de montrer que les salines de la Désirade peuvent jouer un rôle très important pour le stationnement des oiseaux limicoles durant leurs migrations.

Tableau 2 : effectifs des oiseaux d'eau recensés sur les salines de la Désirade.

DATE	19/09/ 2005	21/09/ 2005	25/09/ 2005	25/09/ 2005	18/10/ 2005	22/10/ 2005	22/10/ 2005
SALINE	Sables	Bourg	Bourg	Sables	Bourg	Bourg	Sables
<i>Limicoles</i>							
Gravelot semipalmé	8	6	6	4	2	6	
Pluvier argenté				1			
Pluvier bronzé	1			4			
Tournepietre à collier				1			1
Bécasseau sanderling	1						
Bécasseau à croupion blanc	16	3		19			1
Bécasseau à échasses	6			2			
Bécasseau minuscule	1			1			
Bécasseau semipalmé	11	9	5	22			2
Bécasseau à poitrine cendrée	1			2			
Limnodrome à bec court	9			9			
Chevalier grivelé	11	8	9	14	7	8	20
Chevalier solitaire	2			6			
Petit Chevalier	17	1	1	24			5
Grand Chevalier	6	1		7	1	1	
Bécassine de Wilson				1		1	
<i>Anatidés</i>							
Sarcelle à ailes bleues	3			7	3	3	24
Sarcelle à ailes vertes	1						
<i>Rallidés</i>							
Poule d'eau		7	9	52	8	12	35
Marouette de la Caroline							1
<i>Ardéidés</i>							
Aigrette neigeuse				9		4	3
Aigrette garzette			3				2
Grande Aigrette							1
Héron vert					1		4
Bihoreau violacé			4	4		2	
Héron garde-boeufs			97			107	
Total	94	35	134	189	22	144	99

Tableau 3 : Phénologie de la migration des limicoles à la Pointe des Châteaux de 1998 à 2004



III – Menaces

Les menaces pesant sur ces salines sont malheureusement trop nombreuses pour des surfaces aussi restreintes. Si certaines d'entre elles sont réversibles (rejets de débris et suppression de la communication avec la mer), d'autres semblent par contre définitives (constructions humaines, comblement avec du tuf).

Voici les principales en images qui ont été identifiées :

- rejets de débris dans les salines



remblaiement avec du « tuf »



empiètement des constructions humaines



développement d'algues



suppression de la communication à la mer



IV - Proposition de gestion

Voici quelques propositions de gestion qu'il serait urgent de mettre en œuvre afin de maintenir l'intérêt encore important de ces salines :

1 – stopper immédiatement toutes les formes d'agression physique (remblaiement, déversement des déchets végétaux et autres détritiques) ;

2 – interdire l'extension des constructions humaines (délimiter un périmètre de protection virtuel ou réel autour de chaque saline) ;

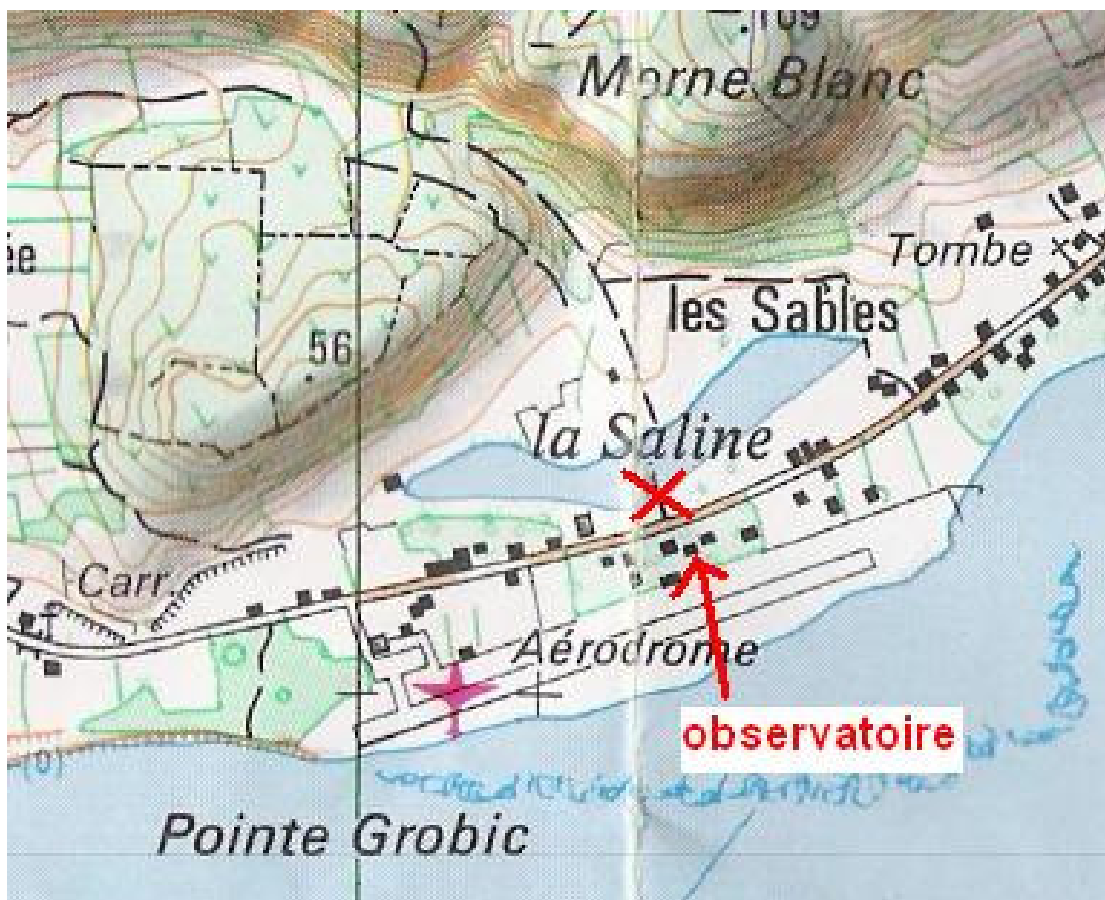
3 – favoriser ou rétablir la communication avec la mer, ce qui aurait probablement pour conséquence d'éviter le développement anarchique d'algues indésirables ;

4 – maintenir un pâturage extensif par les cabris, une herbe rase étant plus favorable au stationnement des oiseaux d'eau (notamment pour les limicoles et les canards) ;

5 – installer un observatoire sur la « saline des sables » et un panneau d'information sur la « saline du bourg » (cf. cartes 1 et 2 pour les propositions d'emplacement) ;

6 – mettre en place un suivi des oiseaux fréquentant les salines par des comptages qui auraient lieu tous les 2 mois et sur une période d'au moins 2 ans.

Carte 1 : Proposition d'emplacement d'un observatoire sur la saline des Sables



Carte 2 : proposition d'emplacement d'un panneau d'information sur la saline du Bourg



Conclusion

A la demande de Monsieur le Maire de la Désirade, l'association AMAZONA a donc mené un suivi des deux salines du Bourg et des Sables afin de dresser un premier bilan de leur intérêt avifaunistique. Celui-ci s'est principalement déroulé en septembre et octobre 2005.

Ce suivi étant loin d'être exhaustif, nous suggérons à Monsieur le Maire de faire en sorte qu'un suivi plus régulier (tous les 2 mois) et sur une plus longue période (2 à 3 ans) soit mis en place.

Nous devons cependant bien admettre que nous avons été très agréablement surpris de constater sur une si courte période de suivi une telle diversité des espèces et de tels effectifs.

En effet, pas moins de 52 espèces ont pu être identifiées et une trentaine étant directement liée à la présence des salines. De même, l'effectif maximum observé de 323 individus le 25/09/2005 sur l'ensemble des deux salines montre leur grande capacité d'accueil.

Des menaces ont été clairement identifiées et si la Mairie de la Désirade souhaite la valorisation de ces salines, il faudra rapidement mettre en œuvre des actions afin de stopper ces menaces. La prise d'un arrêté de protection de biotope (APB) pourrait être une solution à l'arrêt du rejet des détritiques et au remblaiement de celles-ci par le tuf ou l'empiètement des constructions d'origine humaine. L'APB est un arrêté préfectoral dont la mise en place peut être assez rapide.

La chasse n'apparaît pas comme une menace pour les oiseaux des salines car la proximité des habitations interdit de fait cette activité.

La commune de la Désirade possède un patrimoine naturel riche et diversifié. AMAZONA l'encourage vivement à continuer dans cette voie du tourisme vert. Elle pourra effectivement d'ici peu de temps proposer des produits éco-touristiques variés et d'un grand intérêt. Gageons que les amateurs de ce genre de produits trouveront à la Désirade tout ce qu'ils recherchent. Ces deux salines de part leur intérêt avifaunistique certains y contribueront sans aucun doute.